

## INDEX EGALITE FEMME-HOMMES

Résultat : 86 / 100

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés : 2020

Tranche d'effectifs de l'entreprise ou de l'UES : 50 à 250

Nombre de salariés pris en compte pour le calcul de l'index : 89

### INDICATEUR ECART DE REMUNERATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Ecart de rémunération par CSP (avant seuil de pertinence)				
	Moins de 30 ans	30 - 39 ans	40 - 49 ans	50 ans et plus
Ouvrier	nc	nc	nc	nc
Employés	nc	nc	nc	nc
Techniciens et agents de maîtrise	nc	nc	nc	nc
Ingénieurs et cadres	13,31%	2,25%	nc	nc

Résultat final :  
6,32%

Ecart favorable  
aux hommes

Note obtenue

33/40

### INDICATEUR ECART DE TAUX D'AUGMENTATIONS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

	Femmes	Hommes
Taux de salariés augmentés	61,11%	66,20%

Résultat en  
nombre équivalent  
de salariés est :  
0,9

Ecart favorable  
aux hommes

Note obtenue

35/35

## INDEX EGALITE FEMME-HOMMES

Résultat : 86 / 100

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés : 2020

Tranche d'effectifs de l'entreprise ou de l'UES : 50 à 250

Nombre de salariés pris en compte pour le calcul de l'index : 89

### INDICATEUR DE POURCENTAGE DE SALARIEES AUGMENTEES DANS L'ANNEE SUIVANT LEUR RETOUR DE CONGE MATERNITE

**Incalculable**

### INDICATEUR NOMBRE DE SALARIES DU SEXE SOUS-REPRESENTE PARMIS LES 10 PLUS HAUTES REMUNERATIONS

INDICATEUR NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS-REPRÉSENTÉ PARMIS LES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS

votre résultat final est **2**  
*les hommes sont sur-représentés*

votre note obtenue est **5/10**